



---

Avril 2012

J'ai le plaisir de vous adresser la première lettre d'information d'Alter Nativ', qui vous présentera régulièrement les actualités de la médiation et mon activité.

### Le Parlement européen quantifie le coût du non recours à la médiation

Même si la médiation permet d'économiser du temps et de l'argent, elle est loin d'être solidement ancrée en Europe. C'est ce que révèle l'étude visant à quantifier le coût du non recours à la médiation, commandée par la Direction générale des politiques internes du Parlement européen. Selon ce rapport, les entreprises européennes ont besoin d'une méthode de résolution des conflits plus rapide et moins coûteuse que l'arbitrage judiciaire traditionnel, elles doivent reconnaître les bienfaits économiques de la médiation.

[+ Lire le rapport](#)

### Rendez-vous au Sam !

Le salon de l'aménagement de la Montagne, qui regroupe l'ensemble des acteurs de l'économie montagnarde, ouvrira ses portes à Alpexpo Grenoble du 25 au 27 avril. Paul Vulin vous donne rendez-vous sur le stand de **CFR Conseil, stand 738 allée 7** pour discuter de médiation. Si vous souhaitez prendre un rendez-vous, merci de [cliquez ici](#) ou d'appeler le 0 628 624 432.

### Beaux-frères et associés : un exemple de conflit résolu par la médiation

Il arrive souvent que des associés soient également unis par des liens familiaux. Dans ce cas, lorsqu'un conflit éclate, sa résolution est encore plus délicate, car l'affect prend immédiatement le dessus.

[+ Un exemple de conflit résolu par la médiation](#)

---

**Alter Nativ', pour une entreprise apaisée**

---

Cette newsletter est éditée par Alter Nativ'.

[Mentions légales](#) [Envoyer un email à l'éditeur](#)